

Réfection de voirie rue Nungesser et Coli

Madame, Monsieur,

A compter du 2 août et jusqu'au 3 septembre*, la Ville fait réaliser par l'intermédiaire de l'entreprise Cochery la réfection complète de la rue Nungesser et Coli.

La chaussée et les trottoirs seront refaits.

Les places de stationnement seront réaménagées par du marquage au sol et par la pose de bordures élevées empêchant le stationnement gênant pour les riverains.

A proximité du débouché de la rue Jules Védrines, des îlots seront installés afin de garantir aux camions de collectes des déchets l'accès à la rue Nungesser et Coli.

Afin de mieux sécuriser les traversées, deux passages piétons seront matérialisés au sol.

Durant les travaux, la rue Nungesser et Coli sera interdite à la circulation. Pour les riverains uniquement, la voie restera praticable de 17h à 8h le matin.

Un cheminement piéton sera maintenu et protégé.

Les jours de collecte de déchets, les conteneurs seront déplacés par les agents de l'entreprise jusqu'au point le plus proche accessible aux camions-bennes.

Des déviations seront mises en place et le service de transport Filéo modifiera son parcours habituel.

Le 2 août de 8h à 10h, des techniciens de la Ville seront présents sur place afin de répondre à vos éventuelles interrogations.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Centre Technique Municipal de Villiers-le-Bel au 01 34 29 40 40.

Cordialement,

**Le Maire de Villiers-le-Bel
Jean-Louis Marsac**

* *sauf intempéries importantes*